

03/13/34

27 AOUT 2019

B / 3058

KOVACIC HABITAT

Société par Actions Simplifiée
au capital de 638.000 Euros

47 Rue de la Gare
67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE

R.C.S. SAVERNE 444 669 097

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE MIXTE EN DATE DU 29 MARS 2019****Proposition et résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 Décembre 2018****DEUXIEME DECISION**

L'Assemblée Générale des associés approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de **272.519,27 Euros** de la manière suivante, conformément aux articles 7-2 et 32 des statuts, savoir :

Origine du résultat à affecter :

Report à Nouveau antérieur	102,64 €
Résultat de l'exercice	272 519,27 €
Autres réserves	- €
Total :	272 621,91 €

Affectation proposée :

Réserve légale	- €
Dividendes prioritaire au titulaire des actions de préférence "B"	100 485,00 €
Dividendes à tous les associés	172 000,00 €
Autres Réserves	- €
Report à Nouveau	136,91 €
Total :	272 621,91 €

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour et dans les délais légaux par inscription en comptes courants des actionnaires ou versement direct entre les mains des actionnaires, au prorata de leurs droits.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées au titre des trois derniers exercices, éligibles ou non à la réfaction prévue à l'article 158 du Code Général des Impôts, se sont élevées à :

Exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Résultats exercice 2017	NEANT	NEANT	NEANT
Résultats exercice 2016	NEANT	NEANT	100 000,00 €
Résultats exercice 2015	NEANT	NEANT	100 000,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 29 Mars 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

M. Joseph KOVACIC
Le Président



KOVACIC HABITAT

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 638.000 Euros**

**47 Rue de la Gare
67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE**

R.C.S. SAVERNE 444 669 097

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

Certifiés conformes

M. Joseph KOVACIC
Le Président





T A L E N Z
Entreprendre est un art majeur
Audit • Expertise Comptable • Conseil

M G A

SASU KOVACIC HABITAT

47 rue de la Gare
67120 ERNOLSHEIM BRUCHE

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2018

 Attestation d'expert-comptable**RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE**

Dans le cadre de la mission d'établissement des comptes annuels de la société

SASU KOVACIC HABITAT

Pour l'exercice du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission en date du 19 novembre 2007, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts-comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 24 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total bilan	2 426 255
Chiffre d'affaires	7 979 671

Fait à Zellwiller

Le 29 mars 2019

M Stéphane DIEMUNSCH

Expert Comptable

ETATS FINANCIERS 2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

BILAN

Bilan actif

Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	116 921	100 623	16 299	15 651
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	37 596	28 798	8 798	12 296
Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 085	49 413	672	1 691
Autres immobilisations corporelles	1 312 982	1 102 569	210 414	205 880
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	32 004		32 004	49 312
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 549 588	1 281 402	268 186	284 830
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	116 587		116 587	221 464
En-cours de production (biens et services)	23 016		23 016	
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	3 049		3 049	2 540
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	612 234	9 325	602 909	812 010
Autres créances	99 776		99 776	166 482
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 287 460		1 287 460	1 140 805
Charges constatées d'avance (3)	25 272		25 272	30 877
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 167 394	9 325	2 158 069	2 374 178
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

Capital	638 000	638 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	63 800	63 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	101 900	6 900
Report à nouveau	103	75
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	272 519	95 027
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 076 322	803 803
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	9 116	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9 116	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	25	13
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	293 730	354 564
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	575 007	599 561
Dettes fiscales et sociales	398 595	335 143
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	35 946	356
Produits constatés d'avance (1)	37 514	565 568
TOTAL DETTES	1 340 817	1 855 205
Ecart de conversion passif		
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 047 087	1 500 641
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	25	13
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

ETATS FINANCIERS 2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat

Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	102 837	88 412
Production vendue (services)	7 876 834	6 811 340
Chiffre d'affaires net	7 979 671	6 899 752
<i>Dont à l'exportation</i>	336 547	320 254
Production stockée	23 016	
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	134 729	118 933
Autres produits	84	189
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 203 028	3 885 035
Variations de stock	104 877	-66 890
Autres achats et charges externes (a)	1 356 512	1 232 920
Impôts, taxes et versements assimilés	80 579	68 435
Salaires et traitements	1 344 898	1 204 959
Charges sociales	613 614	515 571
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	80 126	82 996
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	4 636	561
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	9 116	
Autres charges	35	5
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Produits financiers		
De participation (3)		2
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	35 559	29 793
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		72
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	23 658	30 623
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Produits financiers nets	35 559	29 793
Charges financières nettes	23 658	30 623

Compte de résultat (suite)

Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 387	1 314
Sur opérations en capital	70 000	11 867
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	471	725
Sur opérations en capital	67 678	1 309
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	83 697	10 647
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	24	
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ETATS FINANCIERS 2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU KOVACIC HABITAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 2 426 255 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 272 519 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 15 juin 2014 modifié par les règlements n°2015-06 du 23 novembre 2015, n°2016-07 du 26 décembre 2016 et n°2017-01 du 5 mai 2017.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Constructions : 10 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Installations techniques : 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 8 ans
- * Matériel informatique : 1 à 5 ans
- * Mobilier : 4 à 8 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 56 450 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	108 521	8 400		116 921
Immobilisations incorporelles	108 521	8 400		116 921
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	34 980			34 980
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 616			2 616
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 085			50 085
- Installations générales, agencements aménagements divers	519 116	5 848		524 964
- Matériel de transport	619 267	85 587	48 700	656 154
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	133 943	8 633	10 712	131 864
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 360 006	100 068	59 412	1 400 663
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	49 312	22 692	40 000	32 004
Immobilisations financières	49 312	22 692	40 000	32 004

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	8 400	100 068	22 692	131 160
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		59 412	40 000	99 412
Scissions				
Mises hors service				

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	92 870	7 752		100 623
Immobilisations incorporelles	92 870	7 752		100 623
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	22 684	3 498		26 182
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 616			2 616
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	48 394	1 019		49 413
- Installations générales, agencements aménagements divers	516 986	1 216		518 202
- Matériel de transport	421 381	62 005	21 022	462 364
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	128 080	4 635	10 712	122 003
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 140 140	72 373	31 734	1 180 779

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 769 286 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	32 004		32 004
-			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	612 234	612 234	
Autres	99 776	99 776	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	25 272	25 272	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Clients factures à établir Hörmann	10 737
Clients factures à établir Kov.Ind.	127 847
Clients factures à établir Baruch	841
Clients factures à établir Schmitt	1 145
Personnel produits à recevoir	702

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 638 000,00 euros décomposé en 63 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		9 116			9 116
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		9 116			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 047 087 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- - à 1 an au maximum à l'origine	25	25		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	575 007	575 007		
Dettes fiscales et sociales	398 595	398 595		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	35 946	35 946		
Produits constatés d'avance	37 514	37 514		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

Fnp Kovacic industries	225 149
Fnp Magar M2A	6 000
Fnp Gaz de Strasbourg	3 161
Fnp GAGNIERE	3 150
Fnp SDEA/eau	400
Fnp Elect de Strasbourg	2 725
Fnp La Poste affrancht	1 072
Fnp*Exco	1 800
Fnp Mga Consulting	8 352
Fnp Orange	53
FNP Assurances	368
Fnp Kovacic SC	38 671
FNP FENSTAR	3 231
FNP Solocal	920
Fnp Vialis	577
Agios courus à payer	25
Dettes prov. congés payés	54 130
Personnel autres charges à payer	4 799
Charges sociales sur commissions	468
Charges sociales sur congés payés	23 280
Charges sociales diverses	991
Cap formation prof.	10 617
Cap effort construction	6 218
Cap taxe d apprentissage	6 080
Cap cfe cvae	303
Cap tvts	1 301
Cap agefiph	3 043
RRR à accorder et autres av.	1 183

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges constatées d avance	25 272		

KOVACIC HABITAT

Société par Action Simplifiée au capital de 638.000 €
47 Rue de la Gare

67120 ERNOLSHEIM S/BRUCHE

RCS SAVERNE B 444.669.097
SIR : 444.669.097.00016 / 4673A

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux membres de l'Assemblée Générale,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société KOVACIC HABITAT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE LA SOCIETE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

STRASBOURG, le 13 mars 2019

Le Commissaire aux Comptes,
MAGAR AUDIT ET ASSOCIES

Marie Noëlle MAGAR

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Marie Noëlle MAGAR'.

Bénédicte MARX-MAGAR

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bénédicte MARX-MAGAR'.

Annexe 1 : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	116 921	100 623	16 299	15 651
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	37 596	28 798	8 798	12 296
Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 085	49 413	672	1 691
Autres immobilisations corporelles	1 312 982	1 102 569	210 414	205 880
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	32 004		32 004	49 312
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 549 588	1 281 402	268 186	284 830
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	116 587		116 587	221 464
En-cours de production (biens et services)	23 016		23 016	
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	3 049		3 049	2 540
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	612 234	9 325	602 909	812 010
Autres créances	99 776		99 776	166 482
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 287 460		1 287 460	1 140 805
Charges constatées d'avance (3)	25 272		25 272	30 877
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 167 394	9 325	2 158 069	2 374 178
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



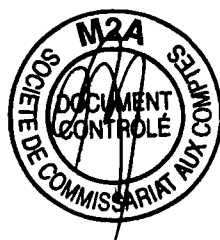
Bilan passif

Capital	638 000	638 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	63 800	63 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	101 900	6 900
Report à nouveau	103	75
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	272 519	95 027
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 076 322	803 803
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	9 116	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9 116	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	25	13
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	293 730	354 564
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	575 007	599 561
Dettes fiscales et sociales	398 595	335 143
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	35 946	356
Produits constatés d'avance (1)	37 514	565 568
TOTAL DETTES	1 340 817	1 855 205
Ecarts de conversion passif		
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 047 087	1 500 641
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	25	13
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



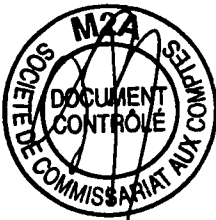
Compte de résultat

Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	102 837	88 412
Production vendue (services)	7 876 834	6 811 340
Chiffre d'affaires net	7 979 671	6 899 752
<i>Dont à l'exportation</i>	<i>336 547</i>	<i>320 254</i>
Production stockée	23 016	
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	134 729	118 933
Autres produits	84	189
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 203 028	3 885 035
Variations de stock	104 877	-66 890
Autres achats et charges externes (a)	1 356 512	1 232 920
Impôts, taxes et versements assimilés	80 579	68 435
Salaires et traitements	1 344 898	1 204 959
Charges sociales	613 614	515 571
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	80 126	82 996
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	4 636	561
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	9 116	
Autres charges	35	5
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Produits financiers		
De participation (3)		2
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	35 559	29 793
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		72
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	23 658	30 623
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		



Compte de résultat (suite)

Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 387	1 314
Sur opérations en capital	70 000	11 867
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	471	725
Sur opérations en capital	67 678	1 309
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	83 697	10 647
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	24	
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU KOVACIC HABITAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 2 426 255 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 272 519 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 15 juin 2014 modifié par les règlements n°2015-06 du 23 novembre 2015, n°2016-07 du 26 décembre 2016 et n°2017-01 du 5 mai 2017.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Constructions : 10 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Installations techniques : 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 8 ans
- * Matériel informatique : 1 à 5 ans
- * Mobilier : 4 à 8 ans



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 56 450 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	108 521	8 400		116 921
Immobilisations incorporelles	108 521	8 400		116 921
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	34 980			34 980
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 616			2 616
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 085			50 085
- Installations générales, agencements aménagements divers	519 116	5 848		524 964
- Matériel de transport	619 267	85 587	48 700	656 154
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	133 943	8 633	10 712	131 864
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 360 006	100 068	59 412	1 400 663
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	49 312	22 692	40 000	32 004
Immobilisations financières	49 312	22 692	40 000	32 004



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	8 400	100 068	22 692	131 160
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		59 412	40 000	99 412
Scissions				
Mises hors service				

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	92 870	7 752		100 623
Immobilisations incorporelles	92 870	7 752		100 623
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	22 684	3 498		26 182
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 616			2 616
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	48 394	1 019		49 413
- Installations générales, agencements aménagements divers	516 986	1 216		518 202
- Matériel de transport	421 381	62 005	21 022	462 364
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	128 080	4 635	10 712	122 003
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 140 140	72 373	31 734	1 180 779

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 769 286 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	32 004		32 004
-			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	612 234	612 234	
Autres	99 776	99 776	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	25 272	25 272	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Clients factures à établir Hörmann	10 737
Clients factures à établir Kov.Ind.	127 847
Clients factures à établir Baruch	841
Clients factures à établir Schmitt	1 145
Personnel produits à recevoir	702

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 638 000,00 euros décomposé en 63 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques					
et charges		9 116			9 116
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		9 116			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 047 087 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	25	25		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	575 007	575 007		
Dettes fiscales et sociales	398 595	398 595		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	35 946	35 946		
Produits constatés d'avance	37 514	37 514		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

Fnp Kovacic industries	225 149
Fnp Magar M2A	6 000
Fnp Gaz de Strasbourg	3 161
Fnp GAGNIERE	3 150
Fnp SDEA/eau	400
Fnp Elect de Strasbourg	2 725
Fnp La Poste affranchi	1 072
Fnp Exco	1 800
Fnp Mga Consulting	8 352
Fnp Orange	53
FNP Assurances	368
Fnp Kovacic SC	38 671
FNP FENSTAR	3 231
FNP Solocal	920
Fnp Vialis	577
Agios courus à payer	25
Dettes prov. congés payés	54 130
Personnel autres charges à payer	4 799
Charges sociales sur commissions	468
Charges sociales sur congés payés	23 280
Charges sociales diverses	991
Cap formation prof.	10 617
Cap effort construction	6 218
Cap taxe d'apprentissage	6 080
Cap cfe cvae	303
Cap tvts	1 301
Cap agefiph	3 043
RRR à accorder et autres av.	1 183

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	25 272
-----------------------------	--------

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	37 514		



Autres informations

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

1° Catégorie des Ouvriers

L'indemnité de fin de carrière de la catégorie des Ouvriers est intégralement prise en charge par la PRO BTP.

2° Catégorie des VRP

La catégorie des VRP a été externalisée en 2004, la dotation pour l'année 2018 s'est élevée à 0 Euros:

La valeur totale du contrat s'élève ainsi à 48 325 Euros (Banque Populaire, contrat IU/002670).

Le calcul de ce passif social valorisé au 31 décembre 2018 par la banque s'élève à 33 719 Euros.

3° Catégorie des ETAM

La catégorie des ETAM a été externalisée en 2005, la dotation pour l'année 2018 s'est élevée à 576 Euros.

La valeur totale du contrat s'élève à 12 880 Euros (Banque Populaire, contrat IU/003017).

Le calcul de ce passif social valorisé au 31 décembre 2018 par la banque s'élève à 10 969 Euros.

4° Catégorie des Cadres

La catégorie des Cadres a été externalisée en 2005, la dotation pour l'année 2018 s'est élevée à 2 400 Euros.

La valeur totale du contrat s'élève à 4 126 Euros (Banque Populaire, contrat IU/002671).

Le calcul de ce passif social valorisé au 31 décembre 2018 par la banque s'élève à 2 989 Euros.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

